



AIDES AUX ÉDITEURS

Centre national du livre
Département de la création
Hôtel d'Avejan – 53 rue de Verneuil
75343 Paris cedex 07
Tél : 01 49 54 68 68

www.centrenationaldulivre.fr

EXTRADUCTION : SUBVENTION POUR LA TRADUCTION D'OUVRAGES FRANÇAIS EN LANGUES ÉTRANGÈRES (un formulaire par volume)

Cette aide vise à proposer au public mondial des œuvres françaises, à forte représentativité littéraire ou scientifique, dans une traduction de qualité, sous format imprimé et/ou numérique, et accompagner la prise de risque économique d'un éditeur en faveur d'une production éditoriale de qualité et diversifiée, accessible au plus grand nombre.

Les éditeurs sont invités à prendre connaissance du règlement des aides sur le site du CNL, pour vérifier qu'ils répondent aux conditions d'éligibilité de l'aide à laquelle ils prétendent :
www.centrenationaldulivre.fr/fr/editeur/aide_a_la_traduction

DATES LIMITES DE DÉPÔT DES DOSSIERS

Toute demande reçue hors délai, le cachet de la poste ou l'enregistrement à l'accueil du CNL faisant foi, ne pourra être examinée. Les commissions se tiennent dans un délai d'environ quatre mois après la date de dépôt des dossiers. Les résultats sont communiqués par courrier au plus tard un mois après la date de la commission.

Éditeur français demandeur	<input type="text"/>
Éditeur étranger	<input type="text"/>
Titre de l'ouvrage en français	<input type="text"/>
Nom de l'auteur	<input type="text"/>
Nom du traducteur	<input type="text"/>
S'agit-il d'une première demande d'aide au CNL pour l'éditeur français ?	<input type="text"/>
Langue de traduction / pays	<input type="text"/>

COMMISSION CONCERNÉE

(à titre informatif, l'affectation des dossiers recevables devant les commissions compétentes relève *in fine* de l'appréciation du CNL)

Les informations recueillies à partir de ce formulaire sont nécessaires à l'enregistrement de votre demande par un système de traitement automatisé. En application de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, les services du CNL seront les seuls à pouvoir en disposer. Sur simple demande, vous pourrez accéder aux informations vous concernant et procéder en tant que de besoin aux rectifications que vous jugerez souhaitables.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MAISON D'ÉDITION DE LANGUE FRANÇAISE

RCS	
Raison sociale	
Groupe	
Marque	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Pays	
Adresse du site Internet	
Nature de la société (SA, SARL, société en nom propre, association, etc.)	
PERSONNE HABILITÉE À SIGNER LES CONTRATS	
Nom	
Qualité (PDG, Directeur général, gérant, etc.)	
PERSONNE CHARGÉE DU DOSSIER CHEZ L'ÉDITEUR	
Nom	
Téléphone	
Courriel	

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OUVRAGE EN LANGUE FRANÇAISE

Auteur(s)	
Titre original complet	
Date de publication (<i>jour, mois, année</i>)	
Nombre de signes	
Tirage	
État des ventes de l'édition originale	

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MAISON D'ÉDITION ÉTRANGÈRE

Groupe	
Marque	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Pays	
Adresse du site Internet	
PERSONNE CHARGÉE DU DOSSIER CHEZ L'ÉDITEUR	
Nom	
Téléphone	
Courriel	

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OUVRAGE TRADUIT

Titre traduit complet envisagé	
S'agit-il d'une première traduction de l'ouvrage original dans cette langue ?	
Édition bilingue	
Nombre de signes estimatifs de la traduction	
Prix de vente prévisionnel	
Tirage prévisionnel	
Date prévue pour la publication de l'ouvrage (jour, mois, année)	
Indiquer à quelles pages de l'édition originale se réfère l'échantillon remis :	

ACCORDS DE CESSION

Date (j/m/a)		Montant de l'à-valoir	
Délai de validité du contrat			
Délai de publication		Prorogation éventuelle	

AUTRES SUBVENTIONS POUR UNE AIDE À LA TRADUCTION

Partenaires sollicités	Date de la demande	Montant de la demande	Subvention obtenue	Date d'attribution de la subvention	Préachats	
					Nombre d'exemplaires	Montant en €

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE(S) TRADUCTEUR(S)

Nom du ou des traducteurs	
Adresse courriel	
Date de naissance	
Formation	

Rémunération brute du traducteur

Unité de calcul	Nombre d'unités de calcul	Rémunération par unité de calcul	Rémunération totale
<div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 20px; margin-bottom: 5px;"></div> Pour la rémunération au feuillet, nombre de signes par feuillet <div style="background-color: #e0ffff; width: 100%; height: 15px;"></div>	<div style="background-color: #e0ffff; width: 100%; height: 20px; margin-bottom: 5px;"></div> <i>Calcul effectué</i> <input type="radio"/> À partir du texte français <input type="radio"/> À partir de la traduction	<div style="background-color: #e0ffff; width: 100%; height: 20px; margin-bottom: 5px;"></div> €	<div style="background-color: #e0ffff; width: 100%; height: 20px; margin-bottom: 5px;"></div> €
<input type="radio"/>	Autre mode de rémunération	<i>Précisez et détaillez le mode de calcul</i>	<div style="background-color: #e0ffff; width: 100%; height: 20px; margin-bottom: 5px;"></div> €

Montant de la traduction dans la monnaie locale	
Date du contrat passé avec le ou les traducteur(s)	
Date prévue pour la remise de la traduction (mois, année)	

PIÈCES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

- Le formulaire dûment rempli

DOCUMENTS RELATIFS À L'OUVRAGE ORIGINAL (ÉDITEUR DE LANGUE FRANÇAISE)

- Un relevé d'identité bancaire (*pour les comptes étrangers hors format IBAN, joindre le numéro de compte accompagné du code BIC/SWIFT*) ;
- Une copie des accords valides de cession de droits signés et datés par les deux parties, établissant clairement le montant de l'à-valoir ;
- L'ouvrage original en deux exemplaires.

DOCUMENTS RELATIFS AU PROJET DE TRADUCTION (ÉDITEUR ÉTRANGER)

- Pour **une première demande**, des informations détaillées relatives à la diffusion et la distribution ou, à défaut, la liste des libraires diffusant le catalogue de la maison d'édition ou de la structure à l'échelle nationale. Des compléments d'informations sur la diffusion et la distribution de l'ouvrage sont susceptibles d'être demandés par le CNL lors de l'instruction du dossier ;
- Un document de présentation **en français** de la maison d'édition, ainsi qu'un lien vers son site Internet, ou, à défaut, son catalogue ;
- Le curriculum vitæ du traducteur, en français ;
- La bibliographie du traducteur, en français (3 pages maximum) ;
- Un extrait **paginé** de 20% de la traduction (maximum 30 pages) **ne mentionnant pas le nom du ou des traducteurs**, accompagné du texte original correspondant ;
- Une copie du contrat de traduction daté et signé, conforme aux usages en vigueur dans le pays concerné, accompagnée de la traduction en français des principaux points de ce contrat : titre de l'ouvrage et nom de l'auteur, date de remise de la traduction, montant et mode de rémunération du traducteur, date de la signature du contrat ;
- Une présentation motivée de la demande d'aide en français.

En l'absence de l'un des éléments demandés, le dossier ne pourra être soumis à l'examen de la commission concernée.

Le CNL ne restitue pas les extraits de traduction.

OBLIGATIONS INCOMBANT À L'ÉDITEUR ÉTRANGER

Pour bénéficier de la subvention :

L'ouvrage ne doit pas être publié avant la décision du CNL attribuant officiellement l'aide.

L'éditeur dispose de **24 mois** à compter de la date de la commission pour publier l'ouvrage (les délais contractuels fixés par les éditeurs courant parallèlement) et adresser les justificatifs au CNL. Passé ce délai, la subvention ne pourra plus être versée.

En cas d'obtention d'une aide, les bénéficiaires ont obligation de faire figurer **sur la quatrième de couverture** de l'ouvrage soutenu le **logo du Centre national du livre** (en respectant sa charte d'utilisation). Le logo est téléchargeable sur http://www.centrenationaldulivre.fr/fr/usage_du_logo_du_cnl

Dans le cas où l'éditeur obtiendrait l'aide demandée, il autorise à titre gracieux le Centre national du livre à reproduire et représenter la 1^{ère} et la 4^{ème} de couverture de l'ouvrage pour une mise en ligne sur le site de l'établissement.

Je soussigné(e) [REDACTED] **certifie sur l'honneur que les renseignements figurant dans ce formulaire et ses annexes sont exacts et complets et m'engage à fournir les justificatifs qui me sont demandés.**

DATE [REDACTED]

SIGNATURE de la personne habilitée à signer les contrats chez l'éditeur étranger:

Dossier complet à adresser au Centre national du livre :

Département de la création
53 rue de Verneuil
75343 PARIS CEDEX 07

Tél : 01 49 54 68 68